

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Sylvestre tenue le **13 décembre 2012**, à la salle Bonne Entente à 19 h 30. Cette assemblée est convoquée par monsieur le maire Mario Grenier et madame la secrétaire Ginette Roger. Chacun est averti par courrier électronique. Les conseillers suivants sont présents : Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Maryse Lapointe et Étienne Parent. Raynald Champagne absent.

A l'ordre du jour les points suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Préparation et adoption des prévisions budgétaires 2013
4. Adoption des immobilisations
5. Adoption du taux de taxation
6. Adoption des comptes pour la fin d'année 2012
7. Don à la popote roulante
8. Émission La Petite Séduction
9. Pompiers St-Patrice (entente)
10. Compte de taxes lors de mise à jour
11. Don à la Maison de jeunes
12. Levée de l'assemblée

Résolution numéro 140-2012
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Résolution numéro 141-2012
Préparation et adoption des prévisions budgétaires 2013

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires 2013 soient acceptées au montant de 1 766 804 \$.

Résolution numéro 142-2012
Adoption des immobilisations

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que les dépenses en immobilisations de 2015 au montant de 272 000 \$ soient approuvées par le conseil.

Résolution numéro 143-2012

Adoption des taux de taxation pour l'année 2013

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que les taux de taxes soient les suivants :

Vidanges : les résidences \$ 135, les fermes \$ 180, les chalets \$ 75, résidences/commerces \$ 205, petits commerces \$ 155, gros commerces \$ 225.

Égouts : village 206.31 \$/ utilisateur et pour tous 0.0001005 du cent dollars d'évaluation

Police 0.001138 du cent dollars d'évaluation

Camion 0.0003727 du cent dollars d'évaluation

Foncières 1.053 du cent dollars d'évaluation

Taux pour les intérêts à être chargés sur les comptes en souffrance 18 %

Résolution numéro 144-2012

Adoption des comptes pour la fin de l'année 2012

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 3374 à 3429 inclusivement.

Don à la Popote Roulante pour l'année 2013

Attendu que dans la municipalité de Saint-Sylvestre un service de popote roulante est offert, que des bénévoles voient au bon fonctionnement, qu'ils ont besoin de financement pour l'achat de plats jetables ainsi que pour les frais de déplacements, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité de verser un montant de \$ 1300 pour l'année 2013.

Émission la Petite séduction

Le conseil municipal fera un sondage auprès de la population de Saint-Sylvestre afin de voir l'intérêt de celle-ci avant de s'inscrire à cette émission.

Entente inter municipale en matière d'incendie avec la municipalité Saint-Patrice

On devrait avoir du développement sous peu.

Résolution numéro 145-2012

Compte de taxes lors de mise à jour

Attendu qu'au niveau administratif, 3 à 4 mises à jour provenant du service d'évaluation au niveau de la MRC de Lotbinière sont à faire annuellement pour diverses raisons, que nous

devons produire automatiquement un compte de taxes, que nous avons parfois des montants à facturer ou à rembourser, qu'il est possible que ces montants soient inférieurs à \$ 5, qu'il est possible de reporter dans le compte client ou annuler les montants inférieurs à \$ 5, en conséquence, il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que lors d'une mise à jour, les montants inférieurs à \$ 5 qui sont à rembourser ou à facturer soient annuler.

Résolution numéro 146-2012

Don au Salon des Jeunes de Saint-Sylvestre

Attendu que les jeunes de notre municipalité qui fréquentent le salon des jeunes de Saint-Sylvestre sont motivés et travaillent fort pour aller chercher du financement, qu'ils essaient de se financer par eux-mêmes, que des demandes de dons de manifestent, il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité de leur verser un don de \$ 200.

La levée de l'assemblée est faite à 22 heures 30 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 14 janvier 2013.

Maire

Secrétaire

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire